

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET METIERS**

**Numéro 263
publié le 14 novembre 2025**

Décisions émanant de l'administration générale (AG) 3

- Décision n°2025-99 AG du 10 novembre 2025 portant modification de la DT n°2025-15 AG - Tarif des actions de formation - Année universitaire 2025- 2026.....4
- Décision n°2025-101 AG du 4 novembre 2025 portant délégation de signature au chef du Pôle valorisation du patrimoine immobilier - Monsieur Denis ANGER.....6

Décisions émanant de la direction nationale des formations (DNF)..... 8

- Note de règlement n°2025-26/DNF du 6 octobre 2025 relative aux conditions de validation systématique accordées au titre de la VES pour le diplôme d'ingénieur, spécialité Energétique, en partenariat avec le titre RNCP de niveau 7 d'Eco-énergéticien délivré par l'ENSIATE.....9
- Note de règlement n°2025-27/DNF du 15 octobre 2025 portant modification à la note de règlement n° 2025-03/DNF du 25/02/2025 - Validations automatiques accordées au titre de la VES pour les diplômes d'ingénieur suivants : CYC8101A, CYC8102A, CYC8500A, CYC9402A, CYC9600A et CYC9700A..... 11
- Note de règlement n°2025-28/DNF du 31 octobre 2025 portant modification à la note de règlement n° 2025-14/DNF du 06/05/2025, relative à la jurisprudence VES de la spécialité informatique – Validations automatiques en informatique..... 18
- Note de règlement n° 2025- 29/DNF du 12 novembre 2025 relative aux mesures transitoires concernant Le Master Droit, économie et gestion mention Gestion des ressources humaines, parcours GRH et transformations (MRI0801A) 42

Décisions émanant de l'administration générale (AG)

Décision tarifaire n° 2025-99 AG

Portant modification de la DT n°2025-15 AG

Tarif des actions de formation - Année universitaire 2025- 2026

L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers,
 Vu le Code du travail ;
 Vu le Code de l'éducation ;
 Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
 Vu le règlement intérieur du Cnam ;
 Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
 Vu le décret du 29 août 2022 portant nomination de l'administratrice générale du Cnam ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 25 juin 2020 relative à la politique tarifaire de l'établissement ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 8 juillet 2021 relative à la politique d'exonération ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 juillet 2022 relative à la politique d'exonération ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2024 relative à la politique tarifaire de l'établissement ;
 Vu la décision n° 2025-15 AG du 4 février 2025 modifiée portant tarification des actions de formation 2025-2026,
 Vu la décision n° 2025-43 AG du 9 avril 2025 modifiée complétant la décision n° 2025-15 AG,

DECIDE :

Article 1- A l'article 8 de la décision n° 2025-15 AG susvisée, sont ajoutées les lignes suivantes :

Entité	Code formation	Code tarifaire	Libellé formation	Tarif tiers financeur (€)	Tarif individuel (€)
CFA-CNAM-IDF	LG02503A		Licence informatique parcours jeu vidéo (ENJMIN)	8000	-
CFA-CNAM-IDF	LG02503A		Licence informatique parcours jeu vidéo (ENJMIN) –tarif DGFIP pour l'apprentissage des formations publiques d'Etat	7400	-
EPN11	DU00600A	1	Diplôme d'Université Participation et mobilisation citoyenne	4000	1000
EPN11	CS13800A	1	Certificat de spécialisation Développeur économique territorial	3600	1800
EPN1	UABT42	1	Admission à la licence professionnelle génie civil (HTT)	0	0
EPN1	UABT43	1	Admission au master génie civil (HTT)	0	0
EPN05	DSA200	1	Inscription au DSAA	-	300

Article 2 - Validité de la présente décision

L'administratrice générale et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le **10 NOV. 2025**

L'administratrice générale

Pour l'administratrice générale
et par délégation

Florian CAHAGNE
Directeur général des services

DÉCISION N° 2025 – 101 AG
portant délégation de signature au chef du Pôle
valorisation du patrimoine immobilier – Monsieur Denis ANGER

L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers :

Vu le Code de l'éducation,
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers et, notamment, l'article 19,
Vu le décret du 29 août 2022 portant nomination de l'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers - Mme FAUVARQUE-COSSON (Bénédicte),
Vu le règlement intérieur du Conservatoire national des arts et métiers,
Vu la délibération du conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers du 13 mars 2019 portant délégations du conseil d'administration à l'administrateur général,
Vu la décision de nomination n° 2025-1541 DRH du 3 novembre 2025 portant nomination du chef du Pôle valorisation du patrimoine immobilier,

DÉCIDE :

Article 1^{er} – Désignation du délégataire

En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice générale des services adjointe chargée de la valorisation du patrimoine immobilier et des moyens généraux, M. Denis ANGER, chef du Pôle valorisation du patrimoine immobilier du Cnam, reçoit délégation à l'effet de signer les actes à caractère financier relevant de ses attributions, pris dans les conditions décrites aux articles suivants.

Article 2 – En matière de dépenses de fonctionnement et d'investissement

Le responsable désigné à l'article 1^{er} de la présente décision reçoit délégation à l'effet de signer :

- les engagements de dépenses de fonctionnement et d'investissement liés à l'activité du Pôle valorisation du patrimoine immobilier selon les règles d'organisation de l'achat public au Cnam, dans la limite de vingt mille euros hors taxes (20.000 € HT) par opération, quelle qu'en soit la forme, y compris les contrats de la commande publique (bon de commande, lettre de commande, convention de fonctionnement ou de sous-traitance, marché, avenant, mise au point, lettre de rejet, bordereaux de régie d'avances, etc.), à l'exclusion des baux immobiliers et des engagements liés aux recrutements des personnels,
- les certificats de service fait pour les dépenses engagées concernant le Pôle Valorisation du patrimoine immobilier,
- les déclarations de sous-traitance et les décomptes de pénalités relatifs aux actes d'engagement qu'il a effectués,
- les documents concernant la commande et l'exécution de travaux dans les locaux de l'établissement : les bons de commande dans la limite de quatre-vingt-dix mille euros hors taxe (90.000 € HT) par opération, les ordres de service (OS), les certificats de service fait, les certificats administratifs (notamment pour la restitution de la garantie, pour la validation des coefficients de révision de prix, etc.), l'état liquidatif de l'avance forfaitaire, le décompte mensuel, le décompte général et définitif (DGD), les procès-verbaux de réception et de levée des réserves.

Article 3 – Abrogation

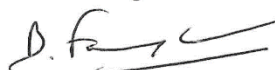
La présente décision abroge toute délégation antérieure consentie en raison des mêmes fonctions.

Article 4 – Exécution et date d'effet

Le chef du Pôle valorisation du patrimoine immobilier et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prend effet au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de l'établissement.

Fait à Paris, le 4 novembre 2025

L'administratrice générale



Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

Diffusion :

- Monsieur Denis ANGER, chef du Pôle valorisation du patrimoine immobilier

Copie à :

- Monsieur Benoît GAUSSIN, agent comptable
- Monsieur Florian CAHAGNE, directeur général des services
- Madame Geneviève DAUMAS, directrice générale des services adjointe chargée de la valorisation du patrimoine immobilier et des moyens généraux
- Monsieur Mathias LLORENS-GARCIA, directeur des ressources humaines
- Madame Anne DUSSOLLE, directrice des affaires financières

Décisions émanant de la direction nationale des formations (DNF)

NOTE DE REGLEMENT N° 2025-26/DNF
Relative aux conditions de validation systématique accordées au titre de la VES pour le diplôme d'ingénieur, spécialité
Énergétique, en partenariat avec le titre RNCP de niveau 7 d'Éco-énergéticien délivré par l'ENSIATE

Conformément aux notes de règlement n°2015-04/DNF et n°2015-05/DNF du 07/05/2015, les candidats concernés par ce tableau doivent formuler leur demande de validation automatisée au moyen du dossier VES via la jurisprudence.

Diplôme possédé	Diplôme Cnam visé	Validations proposées
Titre RNCP de niveau 7 d'éco-énergéticien de l'ENSIATE	Diplôme d'ingénieur Spécialité : énergétique	Sont validées les unités d'enseignement suivantes : UTC101 Mathématiques appliqués HSE 133 Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir ENT101 Thermique fondamentale ENG257 Communication et information scientifique ANG100 Anglais UTC302 Algorithmique-programmation-Langages ENF113 Bâtiment et audit énergétique ENM 109 Modélisation des systèmes énergétiques ENF114 Les vecteurs énergétiques pour la décarbonation des transports ENM105 TP énergétique BTP112 Acoustique bâtiment ENM102 Gestion de projet de construction ENF102 Production du froid ENF118 Réglementation RE2020 BTP113 Gestion de projet de construction ENF108 GTC et GTB Présentation programme UATN01 Activités liées à l'internationale MSE102 Management et organisation des entreprises GDN100 Management de projet ESC101 Les Etudes de marché et les nouveaux enjeux de la Data

		ENF 208 Energie et développement soutenable
--	--	---

En plus, les unités d'enseignement suivantes sont validées automatiquement pour les élèves de l'ENSIATE disposant également de la Licence « Sciences pour l'ingénieur - Parcours Energie et développement durable : » ENF101 | Thermodynamique appliquée à l'énergétique et ENM101 | Machines à fluides.

Cette note rentrera en vigueur, le 15 octobre 2025

Fait à Paris, le 6 octobre 2025

Pour l'Administratrice générale empêchée, et par
délégation,

La directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

Le conservatoire national des arts et métiers
292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tel 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29

NOTE DE REGLEMENT N° 2025-27/DNF

Portant modification à la note de règlement n° 2025-03/DNF du 25/02/2025

**VALIDATIONS AUTOMATIQUES ACCORDÉES AU TITRE DE LA VES POUR LES DIPLÔMES D'INGÉNIEUR SUIVANTS :
CYC8101A, CYC8102A, CYC8500A, CYC9402A, CYC9600A ET CYC9700A**

Vu l'arrêté du 31 mai 2010 fixant le programme des examens théoriques pour la délivrance de la licence de pilote de ligne avion (ATPL[A]) et de la licence de pilote professionnel avion (CPL[A]), de la licence de pilote de ligne hélicoptère (ATPL[H] ou ATPL[H]/IR) et de la licence de pilote professionnel hélicoptère (CPL[H]), de la qualification de vol aux instruments avion ou hélicoptère (IR[A] ou IR[H]).

Vu l'arrêté du 9 novembre 2018 relatif au titre professionnel de pilote de ligne (Air Transport Pilote Licence - ATPL - avion et hélicoptère)
Vu la fiche RNCP n°38531 « TP - Pilote de ligne (ATPL - Air Transport Pilote Licence - Avion et Hélicoptère)
Vu le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles

Conformément aux notes de règlement n°2015-04/DNF et n°2015-05/DNF du 07/05/2015, les candidats concernés par ce tableau doivent formuler leur demande de validation automatisée au moyen du dossier VES via la jurisprudence qui comprendra la copie de leur diplôme.

Diplôme possédé	Diplôme Cnam visé	Validations proposées
Licence de pilote de ligne ATPL (théorique et pratique), formation reconnue de niveau 6 (anciennement niveau II) (bac +3, bac +4).	Diplôme d'Ingénieur « Spécialité Automatique et Robotique, parcours Automatique » (CYC8101A)	La validation des 99 ECTS suivants : UTC601 : Mathématiques 1: mathématiques générales (3 ECTS) UTC602 : Mathématiques 2 : probabilités, statistiques , calcul matriciel (3 ECTS) UTC301 : Capteurs - Métrologie (3 ECTS) UTC302 : Algorithmique - Programmation - Langages (3 ECTS) UTC303 : Introduction aux réseaux informatiques et de terrain (3 ECTS) ANG330 : Anglais professionnel (niveau Master) (6 ECTS)

		UAEP04 : Expérience professionnelle (18 ECTS) ENG240 : Information et communication scientifique (3 ECTS) AUT107 : Introduction aux systèmes de commande temps réel et aux réseaux de terrain (6 ECTS) AUT106 : Représentation d'état appliquée à la commande des systèmes linéaires (6 ECTS) AUT109 : TP : Commande des systèmes, correcteurs PID, correcteurs à retour d'état (6 ECTS) EEP103 : Actionneurs et moteurs électriques (6 ECTS) AUT209 : Conception et mise en œuvre de commandes distribuées temps réel (6 ECTS) AUT215 : Méthodes avancées de commande (6 ECTS) MSE102 : Management et organisation des entreprises (6 ECTS) TET102 : Management d'équipe et communication en entreprise (6 ECTS) ENG210 : Ingénieur de demain (6 ECTS) UATN01 : Activités liées à l'international (3 ECTS)
Licence de pilote de ligne ATPL (théorique et pratique), formation reconnue de niveau 6 (anciennement niveau II) (bac +3, bac +4)	Diplôme d'Ingénieur «Spécialité Automatique et Robotique, parcours Mécatronique » (CYC8102A)	La validation des 99 ECTS suivants : UTC601 : Mathématiques 1: mathématiques générales (3 ECTS) UTC602 : Mathématiques 2 : probabilités, statistiques, calcul matriciel (3 ECTS) UTC301 : Capteurs - Métrologie (3 ECTS) UTC302 : Algorithmique - Programmation - Langages (3 ECTS) UTC303 : Introduction aux réseaux informatiques et de terrain (3 ECTS) ANG330 : Anglais professionnel (niveau Master) (6 ECTS) UAEP04 : Expérience professionnelle (18 ECTS) ENG240 : Information et communication scientifique (3 ECTS)

		ELE103 : Bases de traitement du signal (6 ECTS) MEC124 : Analyse et modélisation des mécanismes (6 ECTS) AUT106 : Représentation d'état appliquée à la commande des systèmes linéaires (6 ECTS) AUT103 : Commande des systèmes à événements discrets (6 ECTS) ELE119 : Processeurs de signaux et logique programmable (6 ECTS) ROB201 : Modélisation et commande de systèmes robotiques (6 ECTS) MSE102 : Management et organisation des entreprises (6 ECTS) TET102 : Management d'équipe et communication en entreprise (6 ECTS) ENG210 : Ingénieur de demain (6 ECTS) UATN01 : Activités liées à l'international (3 ECTS)
Licence de pilote de ligne ATPL (théorique et pratique), formation reconnue de niveau 6 (anciennement niveau II) (bac +3, bac +4)	Diplôme d'ingénieur « Spécialité Énergétique » (CYC8500A)	La validation des 105 ECTS suivants : UTC101 : Mathématiques appliquées : Mathématiques, Informatique, Méthodes numériques (3 ECTS) UTC105 : Thermique, acoustique, mécanique des fluides (3 ECTS) ANG330 : Anglais professionnel (niveau Master) (6 ECTS) UAEPO4 : Expérience professionnelle (18 ECTS) ENG257 : Information et communication scientifique (3 ECTS) ENF101 : Thermodynamique appliquée à l'énergétique (4 ECTS) ENM101 : Machines à fluides (4 ECTS) ENT101 : Thermique fondamentale (4 ECTS) ENT104 : Projets de décarbonation dans l'industrie (4 ECTS) ENM103 : Polluants, Gaz à effet de serre (4 ECTS) ENF113 : Audit énergétique (4 ECTS) ENM102 : Combustion (4 ECTS) ENM104 : Energies alternatives au pétrole (4 ECTS)

		ENM106 : Optimisation énergétique des machines et moteurs (4 ECTS) ENM111 : Conception et fonctionnement des moteurs thermiques (4 ECTS) ENM113 : Contrôle, diagnostic et maintenance des installations et équipements énergétiques (4 ECTS) HSE133 : Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir (3 ECTS) UATN01 : Activités liées à l'international (3 ECTS) MSE102 : Management et organisation des entreprises (6 ECTS) TET102 : Management d'équipe et communication en entreprise (6 ECTS) ENG210 : Ingénieur de demain (6 ECTS) Les candidats auront également la validation de 1 UE validée par VES parmi les 5 UE suivantes: ENM109 : Modélisation des systèmes énergétiques (4 ECTS) ENM107 : Simulation CFD appliquée à l'énergétique (4 ECTS) ENM108 : Ingénierie des turbomachines (4 ECTS) ENM110 : Conversion d'énergie par turbomachines (4 ECTS) ENM114 : Les vecteurs énergétiques pour la décarbonation des transports (4 ECTS)
Licence de pilote de ligne ATPL (théorique et pratique), formation reconnue de niveau 6 (anciennement niveau II) (bac +3, bac +4)	Diplôme d'Ingénieur « Spécialité Mécanique, parcours Aéronautique-Aérodynamique » (CYC9402A)	La validation des 75 ECTS suivants : UTC604 : Mathématiques pour ingénieur (3 ECTS) UTC402 : Introduction à la mécanique des solides déformables (3 ECTS) UTC403 : Introduction à la physique des vibrations et des ondes (3 ECTS) UTC404 : Fondamentaux de la thermodynamique et de la mécanique des fluides (3 ECTS) UTC405 : Notions fondamentales sur les matériaux (3 ECTS)

		ANG330 : Anglais professionnel (niveau Master) (6 ECTS) UAEP04 : Expérience professionnelle (18 ECTS) ENG260 : Information et communication scientifique (3 ECTS) AER112 : Mécanique du vol (6 ECTS) MSE102 : Management et organisation des entreprises (6 ECTS) TET102 : Management d'équipe et communication en entreprise (6 ECTS) ENG210 : Ingénieur de demain (6 ECTS) UATN01 : Activités liées à l'international (3 ECTS) Les candidats auront également la validation de 1 UE validée par VES parmi les 2 UE suivantes : AER210 : Systèmes de navigation pour l'aéronautique et le spatial (6 ECTS) AER214 : Aérodynamique de l'hélice et applications (6 ECTS) <i>Ils devront préciser dans leur dossier de demande de VES les 2 UE qu'ils souhaitent obtenir par VES.</i>
Licence de pilote de ligne ATPL (théorique et pratique), formation reconnue de niveau 6 (anciennement niveau II) (bac +3, bac +4)	Diplôme d'Ingénieur « Spécialité Systèmes Electroniques » (CYC9600A)	La validation des 93 ECTS suivants : UTC601 : Mathématiques 1: mathématiques générales (3 ECTS) UTC602 : Mathématiques 2 : probabilités, statistiques, calcul matriciel (3 ECTS) UTC301 : Capteurs - Métrologie (3 ECTS) UTC302 : Algorithmique - Programmation - Langages (3 ECTS) UTC303 : Introduction aux réseaux informatiques et de terrain (3 ECTS) ANG330 : Anglais professionnel (niveau Master) (6 ECTS) ENG240 : Information et communication scientifique (3 ECTS) UAEP04 : Expérience professionnelle (18 ECTS)

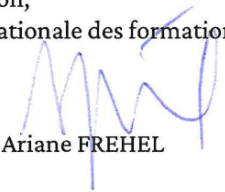
		ELE102 : Traitement numérique du signal (6 ECTS) ELE108 : Techniques avancées en électronique analogique et numérique (1) (6 ECTS) ELE112 : Bases de transmissions numériques (1) (6 ECTS) ELE115 : Propagation, rayonnement, électromagnétisme (6 ECTS) ELE109 : Techniques avancées en électronique analogique et numérique (2) (6 ECTS) MSE102 : Management et organisation des entreprises (6 ECTS) TET102 : Management d'équipe et communication en entreprise (6 ECTS) ENG210 : Ingénieur de demain (6 ECTS) UATN01 : Activités liées à l'international (3 ECTS)
Licence de pilote de ligne ATPL (théorique et pratique), formation reconnue de niveau 6 (anciennement niveau II) (bac +3, bac +4)	Diplôme d'Ingénieur « Spécialité Télécommunications et Réseaux » (CYC9700A)	UTC601 : Mathématiques 1: mathématiques générales (3 ECTS) UTC602 : Mathématiques 2 : probabilités, statistiques, calcul matriciel (3 ECTS) UTC503 : Paradigmes de programmation (3 ECTS) UTC302 : Algorithmique - Programmation - Langages (3 ECTS) UTC505 : Introduction à la cyberstructure de l'internet : réseaux et sécurité (3 ECTS) ANG330 : Anglais professionnel (niveau Master) (6 ECTS) ENG240 : Information et communication scientifique (3 ECTS) UAEP04 : Expérience professionnelle (18 ECTS) ELE103 : Bases de traitement du signal (6 ECTS) RSX103 : Conception et urbanisation de services réseau (6 ECTS) ELE112 : Bases de transmissions numériques (1) (6 ECTS) RSX112 : Sécurité des réseaux (6 ECTS) ELE207 : Technologies des hauts débits (6 ECTS) RSX217 : Nouvelles architectures de réseaux de communication (6 ECTS) MSE102 : Management et organisation des entreprises (6 ECTS) TET102 : Management d'équipe et communication en entreprise (6 ECTS)

		ECTS) ENG210 : Ingénieur de demain (6 ECTS) UATN01 : Activités liées à l'international (3 ECTS)
--	--	---

Cette note rentrera en vigueur, le 15 octobre 2025

Fait à Paris, le 15 octobre 2025

Pour l'Administratrice générale empêchée,
et par délégation,
La directrice nationale des formations


Ariane FREHEL

Le Conservatoire national des arts et métiers

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tel 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29

Note de règlement N° 2025-28/DNF
Portant modification à la note de règlement n° 2025-14/DNF du 06/05/2025,
relative à la jurisprudence VES de la spécialité informatique

VALIDATIONS AUTOMATIQUES EN INFORMATIQUE

Conformément aux notes de règlement n°2015-04/DNF et n°2015-05/DNF du 07/05/2015, les candidats concernés par ce tableau doivent formuler leur demande de validation automatisée au moyen du dossier VES via la jurisprudence.

Diplôme possédé	Diplôme Cnam visé	Validations proposées
Licence informatique ou Licence Science et Technologies mention Informatique*	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « spécification et conception des SI » - 1 UE dans le bloc « développement de SI » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects. * Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique
ou Licence Génie mathématique et informatique	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Architecte infrastructure réseau et système (CPN8401)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « réseau informatique » - 1 UE dans le bloc « systèmes informatiques » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture hormis SEC105. - 1 UE non informatique de 4 ects. * Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique.

	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours architecte en Cybersécurité (CPN8403)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « réseau informatique » - 1 UE dans le bloc « cybersécurité » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects. * Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique.
	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE non informatique de 4 ects, - 3 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc. * Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique.
Licence L3 Mathématiques, Informatique parcours MIAGE	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « spécification et conception des SI » - 1 UE dans le bloc « développement de SI » - l'UE NSY115 - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique.
	Diplôme ingénieur en informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais,

		- 3 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc, - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique.
Licence professionnelle métiers de l'Informatique, après un bac+2 ou équivalent informatique	Licence générale Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE GDN100.
	Diplôme de concepteur architecte informatique tout parcours confondu	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - une UE non informatique de 4 ects à choisir par le candidat.
Licence professionnelle « Bachelor Universitaire de Technologie » (BUT3) en informatique	Licence générale Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE GDN100. et une UE de 6 ects par parcours comme suit : - NSY115 pour le Parcours : A : Réalisation d'applications : conception, développement, validation. - SMB101 pour le Parcours : B : Déploiement d'applications communicantes et sécurisées. - NFE113 pour le Parcours : C : Administration, gestion et exploitation des données.

		- NFP107 pour le Parcours : D : Intégration d'applications et management du système d'information.
Diplôme de concepteur architecte informatique tout parcours confondu	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE non informatique de 4 ects. et une UE de 6 ects par parcours comme suit : - NSY115 pour le Parcours : A : Réalisation d'applications : conception, développement, validation. - SMB101 pour le Parcours : B : Déploiement d'applications communicantes et sécurisées. - NFE113 pour le Parcours : C : Administration, gestion et exploitation des données. - NFP107 pour le Parcours : D : Intégration d'applications et management du système d'information.	
Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - une UE non informatique de 4 ects à choisir par le candidat et une UE de 6 ects par parcours comme suit : - NSY115 pour le Parcours : A : Réalisation d'applications : conception, développement, validation. - SMB101 pour le Parcours : B : Déploiement d'applications communicantes et sécurisées.	

		- NFE113 pour le Parcours : C : Administration, gestion et exploitation des données. - NFP107 pour le Parcours : D : Intégration d'applications et management du système d'information.
BUT3 Réseaux et Télécommunications tous parcours	CRNO803A Titre RNCP Niveau 6 Concepteur intégrateur d'infrastructures informatiques (systèmes et réseaux, applicatives, ou de sécurité) parcours Cybersécurité	Sont validés : Les 5 UTC du tronc commun L'UE d'anglais NSY115 du bloc AISL RSX101 GDN100
Licence professionnelle Analyste concepteur des systèmes d'information et décision (Cnam)	Licence générale informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE du domaine SIDB, - l'UE GDN100. L'expérience professionnelle des deux premières années doit être vérifiée.

ou bien Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données parcours Analyse et Conception des Systèmes d'Information Décisionnels (ACSID)	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE dans le bloc « de spécification et conception des systèmes d'information », - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Architecte infrastructure réseau et système ou encore le parcours architecte en cybersécurité (CPN8401 ou CPN8403)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - NFE108 ou NFE115 du premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme Ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - NFE108 ou NFE115 du bloc ISI - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Licence générale informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du domaine « réseau et systèmes multimédia » - l'UE GDN100.

Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux, Parcours Cybersécurité et réponse à incident pour les systèmes d'information, industriels et urbains (CRISIS)	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Architecte infrastructure réseau et système ou encore le parcours architecte en cybersécurité (CPN8401 ou CPN8403)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du bloc réseaux informatiques - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE NSY104 ou NSY103 du premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme Ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - RSX101 ou RSX102 du bloc IRSM - 1 UE non informatique de 4 ects.
Licence professionnelle Réseaux et télécommunications après un bac+2 informatique	Licence générale informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du domaine « réseau et systèmes multimédia » - l'UE GDN100.

ou Licence professionnelle métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux. après un bac +2 en informatique	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours architecte infrastructure réseau et système et parcours architecte en cyber-sécurité (CPN8401 et CPN8403)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du bloc réseaux informatiques - 1 UE non informatique de 4 ects.
ou Licence professionnelle Réseaux sans fil et haut débit après un bac+2 en informatique	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE NSY104 ou NSY103 du premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
ou Licence professionnelle métiers de l'informatique: administration et sécurité des systèmes et des réseaux. après un bac +2 en informatique	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - RSX101 ou RSX102 du bloc IRSM - 1 UE non informatique de 4 ects.
Licence professionnelle système d'information – intégration et maintenance applicative ou Licence professionnelle métiers de l'informatique spécialité :	Licence générale informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE du domaine SIDB, - l'UE GDN100.

- Conception, développement et test de logiciels - Systèmes d'information et gestion de données - Applications web. Après un bac+2 en informatique ou Licence professionnelle systèmes informatiques et logiciels option Progiciels de gestion intégrée après un bac+2 informatique ou Licence professionnelle systèmes informatiques et logiciels option Bases de données après un bac+2 informatique ou Licence professionnelle Systèmes Informatiques et logiciels mention DA2I (Développement et Administration Internet et Intranet) ou Licence professionnelle Systèmes Informatiques et logiciels mention décision et traitement de l'information data mining ou Licence professionnelles Métiers du décisionnel et de la statistique.	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE dans le bloc « de spécification et conception des systèmes d'information », - 1 UE non informatique de 4 ects.
Licence professionnelle Systèmes Informatiques et logiciels mention DA2I (Développement et Administration Internet et Intranet) ou Licence professionnelle Systèmes Informatiques et logiciels mention décision et traitement de l'information data mining ou Licence professionnelles Métiers du décisionnel et de la statistique.	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Architecte infrastructure réseau et système ou encore le parcours architecte en cybersécurité (CPN8401 ou CPN8403)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - NFE108 ou NFE107 ou encore GLG105 du premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
Licence professionnelle Systèmes Informatiques et logiciels mention DA2I (Développement et Administration Internet et Intranet) ou Licence professionnelle Systèmes Informatiques et logiciels mention décision et traitement de l'information data mining ou Licence professionnelles Métiers du décisionnel et de la statistique.	Diplôme d'ingénieur en informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - NFE108 ou NFE107 du bloc ISI - 1 UE non informatique de 4 ects.

Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle ou	Licence générale informatique	Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - l'UE GDN100.
Licence professionnelle : Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle (avec un Bac+2 scientifique) ou	Diplôme de concepteur architecte informatique tout parcours confondu	Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
Licence professionnelle métiers techniques du son et de l'image Parcours MENATIS (Médias Numériques Associés aux Techniques de l'Image et du Son)	Diplôme Ingénieur en Informatique	Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - 1 UE non informatique de 4 ects.
Licence professionnelle Activités et Techniques de Communication spécialité Animateur des technologies	Licence générale informatique	Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE GDN100.

de l'information et de l'Internet (Université J. Monnet, St Etienne) ou Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation WEB - Parcours animateur des Technologies de l'Information et de l'Internet	Diplôme de concepteur architecte informatique tout parcours confondu	Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ECTS.
	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - 1 UE non informatique de 4 ECTS.
Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications parcours Analyste en sécurité des systèmes télécommunications, réseaux et informatique (LP08901A)	Diplôme d'ingénieur Spécialité Télécommunications et réseaux (TR) (CYC9700A)	UTC601 Mathématiques 1 : mathématiques générales UTC602 Mathématiques 2 : probabilités, statistiques, calcul matriciel UTC302 Algorithmique - Programmation - Langages UTC503 Paradigmes de programmation UTC505 Introduction à la cyberstructure de l'internet : réseaux et sécurité ANG330 Anglais professionnel ELE103 Bases du traitement du signal RSX101 Réseaux et télécommunications ELE112 Bases de transmissions numériques (1) 12 crédits dans le bloc d'UE non informatique
Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications parcours Analyste en sécurité des systèmes télécommunications, réseaux et informatique (LP08901A), après un bac+2 ou équivalent informatique	Diplômes d'ingénieurs en informatique (AISL : CYC9101A -IMO : CYC9102A -IRSM :CYC9104A -ISI :	5 UTC du Tronc Commun : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504 et UTC505 pour un total de 15 ECTS ANG330 Anglais professionnel pour un total de 6 ECTS RSX101 pour un total de 6 ECTS SEC102 Menaces informatiques et codes malveillants : analyse et lutte pour un total de 6 ECTS 12 crédits dans le bloc d'UE non informatique

	CYC910SA - Cyber : CYC9106A	
Bachelor of Science in Computer Science, Allemagne (c'est l'équivalent d'une Licence informatique générale)	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « spécification et conception des SI » - 1 UE dans le bloc « développement de SI » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Architecte infrastructure réseau et système (CPN8401)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « réseau informatique » - 1 UE dans le bloc « systèmes informatiques » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture hormis SEC105. - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours architecte en Cybersécurité (CPN8403)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « réseau informatique » - 1 UE dans le bloc « cybersécurité » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.

	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE non informatique de 4 ects, - 3 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc.
Bachelor of Science SUPINFO après un bac+2 Informatique	Licence générale informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE GDN100.
	Diplôme de concepteur architecte informatique tout parcours confondu	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme ingénieur en informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
Titre informatique RNCP niveau II (hors concepteur-architecte) ou titre homologué par l'Etat au niveau II	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique

Ancien titre RNCP II Concepteur Architecte Informatique (Cnam) ou DEST Informatique Cnam	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 1 UE supplémentaire dans l'un des blocs qui correspond au parcours ingénieur choisi - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique
Maîtrise informatique	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - les 2 UE de spécialisation.
Maîtrise IUP ou Ingénieur-maître en Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) ou M1 GEII	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais.
Maîtrise de mathématiques appliquées option informatique inclus Liban	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais. - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc.
Maîtrise M1 IUP Statistique Informatique Décisionnelle	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE de base à choisir parmi les blocs IMO ou ISI.

Maîtrise de Génie Mathématique et Informatique	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 1 UE de spécialisation.
Ingénieur-Maître en Génie Mathématique et Informatique option Informatique	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 1 UE de spécialisation.
Maîtrise d'informatique appliquée à la gestion (MIAGE)	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 3 UE de base à choisir parmi les blocs AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc, - 1 UE de spécialisation, - 12 ects dans le bloc d'UE non informatique.
Master 2 MIAGE	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 5 UE de base à choisir parmi les blocs AISL, ISI, et IRSM. Reste à acquérir une UE de IMO, - 2 UE de spécialisation, - 12 ects dans le bloc d'UE non informatique.

Master 2 MIAGE	Certificat de compétence en Maîtrise d'Ouvrage des Systèmes d'Information	Sont validées les 4 UE : NFP107, NFE108, RSX101, NFE115. Reste à acquérir l'UE NFE107 et l'UA331X (projet).
Master 2 STIC ou STS mention informatique ou DESS d'informatique après une maîtrise d'informatique (à l'exclusion des DESS accessibles aux gestionnaires)	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 6 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM. - 2 UE de spécialisation, - 2 UE d'approfondissement.
Titre inscrit au RNCP au niveau I en informatique	Diplôme d'ingénieur en informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 6 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM. - 2 UE de spécialisation, - 2 UE d'approfondissement.
Master Cnam réseaux télécommunication parcours réseaux d'entreprise	Diplôme d'ingénieur parcours IRSM	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO et IRSM. - 2 UE de spécialisation, - Les 2 UE d'approfondissement (RSX217 et RSX218). - 12 ects dans le bloc d'UE non informatique Il restera à valider une UE du bloc ISI, une UE du bloc AISL, 6 ects dans le bloc d'UE non informatique, ENG221 (oral probatoire) et le mémoire d'ingénieur.
Mastère spécialisé en Informatique ENIM-INSA	Diplôme d'ingénieur	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun,

		- l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc.
Master réseaux et objets connectés Code : MR11606A, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606A (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et robotique de prototypage Code : MR11606B, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606B (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et cybersécurité Code : MR11606C, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606C (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle Code : MR11606D, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606D (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle Code : MR11606D, première année validée	Master Artificial Intelligence for Connected Industries, première année validée Code : MR11601D	MR11601D validé si admission en M2 du MR11606D (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle	Master réseaux et objets connectés	MR11606A validé si admission en M2 du MR11606D (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)

Code : MR11606D, première année validée	Code : MR11606A, première année validée	
Master réseaux, objets connectés et cybersécurité Code : MR11606C, première année validée	Master réseaux et objets connectés Code : MR11606A, première année validée	MR11696A validé si admission en M2 du MR11606C (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et robotique de prototypage Code : MR11606B, première année validée	Master réseaux et objets connectés Code : MR11606A, première année validée	MR11696A validé si admission en M2 du MR11606B (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1).
Master Computer Networks and IoT Systems Code : MR11601C, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	CRN0801A validé si admission en M2 du MR11601C (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1).
Master Artificial Intelligence for Connected Industries Code : MR11601D, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	CRN0801A validé si admission en M2 du MR11601D (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Diplom-Informatiker (Fachhochschule Darmstadt)	Diplôme d'ingénieur	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc, - 2 UE de spécialisation.

Première année validée du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en partenariat avec l'AFIA (ING3901A). OU Première année validée du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en convention avec l'université de Reims, en apprentissage (ING6800A). OU Première année validée du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en partenariat avec l'ITII Alsace (ING3400A). *Pour appuyer cette demande de validation totale, l'apprenti doit fournir une attestation de réussite à la première année.	Licence Sciences technologies santé mention informatique En alternance (LG02500B)	Validation de la Licence (L3) générale informatique en alternance (LG02500B)
Deux premières années validées du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en partenariat avec l'AFIA (ING3901A). OU Deux premières années validées du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en convention avec l'université de Reims, en apprentissage (ING6800A).	Titre RNCP Niveau 6 Concepteur intégrateur d'infrastructures informatiques (systèmes et réseaux, applicatives, ou de sécurité) parcours	Validation du diplôme Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CRN0802A)

OU Deux premières années validées du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en partenariat avec l'ITII Alsace (ING3400A). *Pour appuyer cette demande de validation totale, l'apprenti doit fournir une attestation de réussite aux deux premières années.	Systèmes d'information (CRN0802A)	
Diplôme d'ingénieur non informaticien	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Validation d'ENG210 « Exercer le métier d'ingénieur » Validation des UE informatiques : au cas par cas
Certificat professionnel technicien micro réseau et Internet ou bien Certificat professionnel Technicien de maintenance micro réseaux et internet spécialisation cybersécurité des PME	Technicien développeur (CPN 9000A) Diplôme Universitaire de Technologies Informatique	Sont validées les UE suivantes : - Architecture des machines (NFA004 à 4 crédits) - Principe de fonctionnement des systèmes d'exploitation (NFA003 à 4 crédits) - Réseaux (NFA009 à 6 crédits) - Sécurité (SEC001 à 6 crédits) Sont validées les UE suivantes : - Architecture des machines (NFA004 à 4 crédits) - Principe de fonctionnement des systèmes d'exploitation (NFA003 à 4 crédits) - Réseaux (NFA009 à 6 crédits)

Certificat de compétence Chef de projet informatique, nouvelles technologies CC8300A	Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecte Informatique tout parcours confondu	Sont validées les UE NFE108, NSY115, NFE130 et une UE non informatique de 6 ects.
Certificat de compétences Ingénierie des systèmes d'information web CC8400A	Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecte Informatique tout parcours confondu	Sont validées les UE NFE114, NSY115, GLG105 et une UE non informatique de 6 ects.
Certificat de compétences Urbaniste des systèmes d'information CC8500A	Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecture Informatique tout parcours confondu	Sont validées les UE NSY104, NSY115, NFE107 et une UE non informatique de 6 ects.
Certificat de compétence Conception, développement et animation de sites Web Ou Certificat de compétence Concepteur et développeur d'Intranets. Modélisation, conception et développement avancés de sites Web dynamiques d'Intranets (CC8200A)	Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecture Informatique tout parcours confondu	Sont validées NFE114, NSY115, UTC503, UTC505, et une UE non informatique de 6 ects.

Master réseaux et objets connectés (MR11606A, diplôme validé)	Ingénieur Informatique, Réseaux et Systèmes Multimédia (CYC9104A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX116, RSX112, RSX217, RSX218, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, SMB215, NSY014, ANG330.
Master réseaux, objets connectés et robotique de prototypage (MR11606B, diplôme validé)	Ingénieur Informatique, Réseaux et Systèmes Multimédia (CYC9104A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX116, RSX112, RSX217, RSX218, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, SMB215, NSY014, ANG330.
Master réseaux, objets connectés et cybersécurité (MR11606C, diplôme validé)	Ingénieur Informatique, Réseaux et Systèmes Multimédia (CYC9104A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX116, RSX112, RSX217, RSX218, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, SMB215, NSY014, ANG330, SEC105.
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle (MR11606D, diplôme validé)	Ingénieur Informatique, Réseaux et Systèmes Multimédia (CYC9104A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX116, RSX112, RSX217, RSX218, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, SMB215, NSY014, ANG330.
Master informatique, Computer Networks and IoT Systems (MR11601C, diplôme obtenu)	Ingénieur Informatique, Réseaux et Systèmes Multimédia (CYC9104A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX116, RSX112, RSX217, RSX218, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, SMB215, NSY014, ANG330.

Master informatique, Artificial Intelligence for Connected Industries (MR11601D, diplôme obtenu)	Ingénieur Informatique, Réseaux et Systèmes Multimédia (CYC9104A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX116, RSX112, RSX217, RSX218, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, SMB215, NSY014, ANG330.
Master réseaux et objets connectés (MR11606A, diplôme validé)	Ingénieur Informatique, Cybersécurité (CYC9106A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX112, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, NSY014, ANG330.
Master réseaux, objets connectés et robotique de prototypage (MR11606B, diplôme validé)	Ingénieur Informatique, Cybersécurité (CYC9106A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX112, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, NSY014, ANG330.
Master réseaux, objets connectés et cybersécurité (MR11606C, diplôme validé)	Ingénieur Informatique, Cybersécurité (CYC9106A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX112, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, NSY014, ANG330, SEC105.
Master informatique, Computer Networks and IoT Systems (MR11601C, diplôme obtenu)	Ingénieur Informatique, Cybersécurité (CYC9106A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX112, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, NSY014, ANG330.

Master informatique, Artificial Intelligence for Connected Industries (MR11601D, diplôme obtenu)	Ingénieur Informatique, Cybersécurité (CYC9106A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX112, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, NSY014, ANG330.
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle (MR11606D, diplôme validé)	Ingénieur Informatique, Cybersécurité (CYC9106A)	Sont validées les UE suivantes : UTC501, UTC502, UTC503, UTC504, UTC505, RSX101, RSX103, RSX112, ENG261, RCP103, RCP105, NSY115, NSY103, NFE115, SMB214, NSY014, ANG330.

Fait à Paris, le 31 octobre 2025

Pour l'Administratrice générale empêchée et par
délégation,
La Directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

Le conservatoire national des arts et métiers
292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tel 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29

Note de règlement n°2025- 29/DNF

**Relative aux mesures transitoires concernant le Master Droit, économie et
gestion mention gestion des ressources humaines, parcours GRH et
transformations (MR10801A)**

Compte tenu de l'évolution de la composition de la maquette du diplôme qui a eu lieu en 2019,
des mesures transitoires sont établies afin de permettre aux auditeurs engagés dans ce parcours
de terminer leur cursus et d'obtenir tous les crédits du diplôme.

En M1, l'UA 2318 Expérience professionnelle ou stage (16 crédits) a été remplacée par l'UARH04
Expérience professionnelle ou stage (12 crédits).

Cette modification mineure donne lieu à la délivrance de tous les crédits M1 associés.

Pour les nouveaux inscrits en 2025-2026, la maquette actuelle s'applique immédiatement.

Fait à Paris, le 12 novembre 2025

Pour l'Administratrice générale empêchée
et par délégation,
La Directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

Conservatoire national des arts et métiers

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tél 01 58 80 86 81 fax 01 58 80 84 04 www.cnam.fr